Informations sur les cours d'escalade et d'accès au mur d'escalade – Saison 2025-2026

- **Lieu des cours :**

  Mur d'escalade, Le Pôle, Espace culturel et sportif du Pays d'Alby, 363, allée du Collège, 74540 Alby/Chéran

- **Les cours :**

  Ils ont lieu en semaine sauf vacances scolaires et sont dispensés par des moniteurs diplômés d'état assistés quelques fois par des bénévoles du club.

  Ils commenceront le **17 septembre 2025** et se termineront le **12 juin 2026**

- **Age minimum :**

  Nous acceptons en cours que les enfants ayant débuté l'école primaire et mesurant au minimum 120 cm

  Pour les créneaux libres : 15 ans sur avis du moniteur ou 7 ans si accompagné d'un de leur parent, membre du club et autonome.

- **Equipement obligatoire :**

  - Initiation : uniquement des chaussons d'escalade
  - Perfectionnement et autonomes : baudrier, système d'assurage, chaussons d'escalade

- **Créneaux « adultes autonomes »**

  Ils sont réservés aux personnes ayant validé le passeport autonomie. Se rapprocher du responsable de la section pour organiser la validation de votre passeport et vous communiquer différentes informations sur le fonctionnement

ATTENTION :

HELLO ASSO vous permet de vous inscrire et de régler le montant des cours d'escalade mais vous devrez vous acquitter de l'inscription a notre club et de la licence Fédération Française des Clubs alpins et de montagne (FFCAM): Le site de saisie FFCAM licence/cotisation ouvre le 1er septembre pour la saison 25/26. Cout entre 50 et 100 euros environ, en fonction de l'assurance choisie.

- Renouvellement de licence et de la cotisation club : https://extranet-clubalpin.com/monespace/ et en indiquant votre ancien numéro de licence en vous connectant sur votre espace personnel et renouveler votre licence.

- Nouvelle adhésion : rendez-vous sur le site https://www.ffcam.fr

  - Prenez votre licence FFCAM

  - Recherchez clubs 74 et rendez-vous sur « **les randonneurs du Chéran** »

- Une fois le club sélectionné, trouvez le bouton « Adhérer » sous les coordonnées du club il ne vous reste plus qu'à remplir et payer en ligne

- Vous devez i**mpérativement** imprimer votre licence et la présenter au moniteur 2ème cours.

Si vous n'avez pas présenté votre licence en septembre vous ne serez plus acceptés au cours ou sur les créneaux libres à partir du 1er octobre .

- **Renoncement** : pour les nouveaux : le premier cours est un cours d'essai. Si l'activité ne convient pas à votre enfant vous avez la possibilité de renoncer sans frais si vous n'avez pas pris votre licence. Votre enfant sera assuré en RC par nous lors de ce premier cours

- **Licenciés d'autres clubs FFCAM**
  Si vous êtes déjà licencié sur un autre club FFCAM alors il vous restera à régler la cotisation club par chèque :

Adulte de + de 24 ans	Conjoint	Jeune de 18 à 24 an	Mineur
24 €	**16 €**	**9 €**	**5€**

Assurance : j'ai noté que selon l'article L321-1 du Code du Sport, les associations d'une fédération sportive ont obligation d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents. Je reconnais qu'outre cette garantie, il m'a été proposé plusieurs formules d'assurance pour couvrir les accidents corporels des personnes.

Données personnelles : elles sont indispensables pour gérer les licences auprès des fédérations et permettre au club de contacter et diffuser des informations à ses adhérents. En application du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) du 25.05.2018, le club s'engage à ne pas divulguer de données personnelles sur des réseaux publics ou des sites autres que ceux des fédérations d'affiliation. Je suis informé que mes données personnelles sont modifiables et que je peux demander leur effacement par écrit si je quitte le club.

Droit à l'image : des photos prises lors des activités et montrant des adhérents peuvent être diffusées via des articles de presse, sur le site internet du club ou dans des diaporamas. J'accepte que des images où figurent une ou des personnes mentionnées comme adhérentes sur ce formulaire, y compris les mineurs, soient utilisées par le club. La responsabilité du club n'est pas engagée pour les images échangées entre adhérents.

Engagement d'adhésion : je déclare que toutes les personnes mentionnées comme adhérentes sur ce bulletin bénéficient à ce jour d'une bonne condition physique, utiliseront un équipement adapté à l'activité pratiquée et acceptent les règles d'encadrement des activités au sein du club.

Contact : Si vous avez des problèmes pour vous inscrire au cours ou saisir votre licence, vous trouverez de l'aide :

- Par mail : escalade@randonneursducheran.com,
- À la permanence du club Ancien Presbytère de Gruffy, 160 impasse de la mairie, Gruffy le samedi de 10 à 11H30
- Par téléphone au 06 47 71 69 84 (Pierre Faivre) ou 06 30 03 23 56 (Loïc)